

HISTOIRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE LA FNGDSB

Exemple d'expertise scientifique collégiale au service des éleveurs

Michel Plommet¹, Alain Blandin², Barbara Dufour³
et Bernard Toma³

RESUME : La Fédération nationale des groupements de défense sanitaire du bétail (FNGDSB) a mis en place en 1979 une Commission scientifique destinée à l'éclairer et à la conseiller. Cette Commission, composée de sept scientifiques et de représentants de la FNGDSB, s'est réunie 19 fois entre 1979 et 1996 et a abordé de nombreuses questions d'actualité, notamment en pathologie infectieuse : rhino-trachéite infectieuse bovine, leucose bovine enzootique, paratuberculose, salmonellose, avortements, fièvre aphteuse, rage, tuberculose, etc. Elle a, à plusieurs reprises (fièvre aphteuse, rage, tuberculose, ...) anticipé et préparé l'évolution de la réglementation sanitaire. Son histoire illustre bien l'étroitesse de la frontière entre l'expertise scientifique collégiale et la gestion du risque.

Mots-clés : Histoire, expertise collégiale, pathologie infectieuse, éleveurs, prophylaxie.

SUMMARY : The Fédération nationale des groupements de défense sanitaire du bétail (FNGDSB) has settled in 1979 a Scientific Commission to get lights, knowledge and advises. This Commission gathered seven scientifics and some members of the FNGDSB. Nineteen meetings have been hold beetwen 1979 and 1996. Many actuals problems have been approached, mostly about infectious diseases : IBR, rabies, bovine leucosis, paratuberculosis, salmonellosis, abortions, foot and mouth disease, tuberculosis... In many occasions, this Commission has been able to anticipate and prepare the necessary evolution of the sanitary rules. This short story proves how near are the scientific collective expertise and the risk management.

Keywords : History, collective expertise, infectious diseases, breeders, disease control.



I - INTRODUCTION

En France, le premier groupement de défense sanitaire (GDS) a été créé en Vendée en 1951 par la volonté d'un syndicaliste paysan et d'un directeur départemental des services vétérinaires.

La Fédération nationale (FNGDSB) qui regroupe l'ensemble des GDS départementaux, sauf exception, a été créée en 1954.

En 1979, la FNGDSB a décidé de se doter d'une Commission scientifique.

Le présent document a pour objectif de rappeler les circonstances de la création de cette Commission, ses activités et les circonstances de sa disparition. En 19 ans, elle a joué un rôle important en tant qu'outil de réflexion et de proposition en vue d'améliorer la lutte contre plusieurs maladies touchant les élevages français.

¹ Ancien président de la Commission scientifique FNGDSB

² Ancien président de la FNGDSB

³ Service des maladies contagieuses, Ecole vétérinaire, 94704 Maisons-Alfort, France

II - NAISSANCE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

A la fin des années 60, l'organisation de la lutte contre la brucellose bovine en France était l'objet de débats parfois très « animés » au sein d'une Commission Brucellose du Ministère de l'agriculture. La FNGDSB y était représentée par son président, son vice-président et son directeur, Jean-Pierre Havage, ingénieur agricole, qui éprouvait quelques difficultés à comprendre les caractéristiques du plan de lutte décidé par le Ministère. Il consulta, à cette époque, un certain nombre d'enseignants et de chercheurs en vue de se faire une idée des actions qui pourraient être pertinentes pour la lutte contre cette maladie.

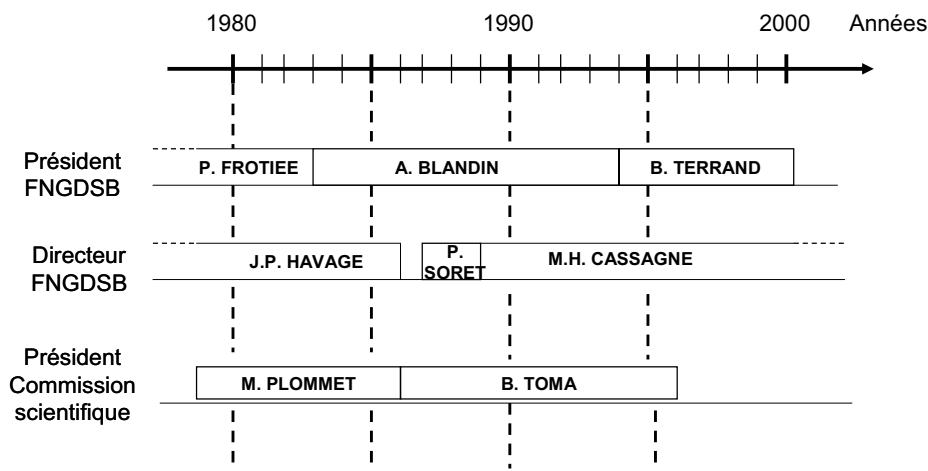
La rencontre avec l'un de nous (MP) conduisit, après six mois de discussion et de réflexion, à un gros document intitulé « Propositions pour une prophylaxie de la brucellose bovine,

1970 » qui fut à l'origine d'une réorientation des principes du plan de lutte contre la brucellose.

Cette expérience avait convaincu leurs auteurs qu'une étude objective et approfondie des problèmes posés par l'organisation d'une prophylaxie collective devait se faire, dans un premier temps, dans une instance scientifique, à l'abri des polémiques, en dehors des commissions ministérielles, multiprofessionnelles, essentiellement préoccupées de conséquences économiques et politiques. Le Président (figure 1) et le Conseil d'administration de la FNGDSB ont vite compris l'intérêt d'une telle instance et adopté l'idée de la création d'une Commission scientifique.

Figure 1

Schéma présentant l'identité du président et du directeur de la FNGDSB ainsi que du président de la Commission scientifique de la FNGDSB pendant la période de fonctionnement de cette dernière



Les règles du fonctionnement de cette Commission ont été définies (cf. annexe 1). Inspirées des règles de la tragédie classique (unité de lieu, de temps et d'action), elles comprenaient une réunion par an, dans un lieu assez isolé pour favoriser les échanges, les discussions (et l'amitié), autour d'un thème retenu longtemps à l'avance pour que l'analyse et la réflexion de chacun aient eu le temps de mûrir.

La première réunion eut lieu en septembre 1979, à Paris, et rassembla autour de Michel Plommet (INRA), président, Jean-Michel Alonso, épidémiologiste de l'Institut Pasteur,

Jean Asso, virologue de l'INRA, Pierre Pardon, pathologiste de l'INRA, André-Laurent Parodi, anatomopathologiste de l'Ecole vétérinaire d'Alfort (Pierre Mauléon, physiologiste de l'INRA, étant excusé) ainsi que Jean-Pierre Havage et Pierre Champagnac de la FNGDSB.

Peu de temps après la création de la Commission scientifique, une vétérinaire (Barbara Dufour) a été recrutée par la FNGDSB et a été chargée pendant une décennie de l'animation des réflexions et actions en santé animale.

III - VIE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

De 1979 à 1986, la Commission scientifique s'est réunie 19 fois, c'est-à-dire une fois par an, sauf en 1980 où elle s'est réunie deux fois.

La liste des thèmes traités au cours de ces 19 réunions est indiquée dans le tableau I.

Tableau I

Liste chronologique des thèmes des réunions de la Commission scientifique de la FNGDSB

Dates	Thèmes
25 septembre 1979	Objectifs, fonctionnement et thèmes possibles de la Commission scientifique.
19 mars 1980	Point sur la rhino-trachéite infectieuse bovine, la leucose bovine enzootique, la paratuberculose et les mammites.
10 décembre 1980	Reproduction de la vache laitière, rhino-trachéite infectieuse bovine, paratuberculose.
8-9 décembre 1981	Enquête écopathologique, politique sanitaire de l'avenir, hypodermose bovine, vaccin plurivalent contre l'avortement des brebis.
7-8 décembre 1982	Bilan de la Commission scientifique, bilan du Congrès de la FNGDSB à Metz, paratuberculose, salmonellose, avortements des bovins.
6-7 décembre 1983	Avortements des bovins.
5-6 décembre 1984	Fièvre aphteuse.
10-11 décembre 1985	Paratuberculose.
9-10 décembre 1986	Infécondité, biotechnologies.
8-9 décembre 1987	Moyens de dépistage rapide chez l'animal.
6-7 décembre 1988	Rage.
5-6 décembre 1989	Rhino-trachéite infectieuse bovine.
12-13 décembre 1990	Pestivirus des ruminants.
3-4 décembre 1991	Fièvre Q, syndrome dysgénésique et respiratoire porcin.
2-3 décembre 1992	Suivi sanitaire en élevage laitier.
1-2 décembre 1993	Fasciolose hépatique.
6-7 décembre 1994	Sérologie de l'hypodermose bovine, salmonellose bovine.
21-22 février 1996	Tuberculose bovine.
2-3 décembre 1996	Antibiorésistance, santé animale et santé publique.

Au cours de ces 19 années, la composition de la Commission scientifique, ses modalités de fonctionnement et les thèmes abordés ont évolué.

1. LES MEMBRES DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

La Commission était composée d'un noyau de six ou sept scientifiques et de représentants de la FNGDSB. En outre, à partir de 1981, des personnes choisies en fonction du(des) thème(s) traité(s) furent invitées aux réunions.

La liste des scientifiques ayant fait partie de la Commission scientifique et leur période de participation est donnée dans le tableau II.

Ces membres étaient choisis par la FNGDSB (décision du bureau) sur proposition conjointe du président de la Commission scientifique et de l'équipe de direction de la FNGDSB.

Quinze scientifiques ont été membres de la Commission à un moment ou un autre : huit appartenaient à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), trois au Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA), deux à l'École vétérinaire d'Alfort, un à l'Institut Pasteur et un à la Faculté de médecine vétérinaire de Liège.

De 1979 à 1982, la Commission scientifique a été composée de six membres, quatre appartenant à l'INRA, un à l'Ecole vétérinaire d'Alfort et un à l'Institut Pasteur.

A partir de 1983, par cooptation de B. Toma, elle a compris sept membres. Par le jeu des démissions et de la cooptation, trois scientifiques du CNEVA (ou du futur CNEVA) ont été introduits : Philippe Vannier en 1986, Marc Savey en 1990 et Barbara Dufour en 1992. Et en 1991, il a été fait appel à un collègue belge, le Professeur Paul-Pierre Pastoret.

Ainsi, pendant les cinq dernières années de fonctionnement de la Commission scientifique, sa composition a été sensiblement différente

de sa composition initiale : trois personnes du CNEVA, deux de l'INRA, et deux enseignants-chercheurs.

L'évolution de la composition de la Commission a sans doute été un bon reflet des thèmes de travail des organismes d'appartenance des scientifiques. A l'origine, le rôle de l'INRA a été prévalent, en raison de son implication notamment dans différentes maladies bactériennes (brucellose, salmonellose, paratuberculose, ...); son orientation ultérieure vers des sujets de recherche plus fondamentale a conduit à un remplacement partiel par des membres du CNEVA, structure à finalité davantage appliquée.

Tableau II

Liste alphabétique des scientifiques de la Commission scientifique de la FNGDSB

Nom	Organisme d'origine	Période
ALONSO Jean-Michel	Institut Pasteur	1979-1990
ASSO Jean	Institut national de la recherche agronomique (INRA)	1979-1984
AYNAUD Jean-Marie	Institut national de la recherche agronomique (INRA)	1985-1996
COUROT Michel	Institut national de la recherche agronomique (INRA)	1985-1994
DE RYCKE Jean	Institut national de la recherche agronomique (INRA)	1986-1991
DUFOUR Barbara	Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA)	1992-1996
GEAY Yves	Institut national de recherches agronomiques (INRA)	1995-1996
MAULEON Pierre	Institut national de recherches agronomiques (INRA)	1979-1984
PARDON Pierre	Institut national de recherches agronomiques (INRA)	1979-1989
PARODI André-Laurent	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	1979-1986
PASTORET Paul-Pierre	Faculté de médecine vétérinaire de Liège	1991-1996
PLOMMET Michel	Institut national de recherches agronomiques (INRA)	1979-1986
SAVEY Marc	Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA)	1990-1996
TOMA Bernard	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)	1983-1996
VANNIER Philippe	Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (CNEVA)	1986-1996

Ce nombre limité de six ou sept a permis de n'avoir qu'un nombre très faible d'excusé(s) aux réunions et de couvrir néanmoins un champ assez large portant sur l'élevage et la pathologie animale. Pour les sujets spécialisés, des spécialistes étaient invités à la réunion.

2. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Sauf exceptions, les réunions de la Commission scientifique se sont tenues en

décembre (les exceptions étant les deux premières : septembre 1979 et mars 1980, ainsi que celle de 1995 qui a dû être retardée à février 1996).

La préparation de la réunion annuelle commençait en fin juin - début juillet par une réunion du président de la Commission scientifique avec des membres de la FNGDSB, permettant un échange de vues et un tour d'horizon des sujets méritant d'être traités. Un courrier aux membres de la Commission scientifique leur faisait part alors du thème

envisagé et leur demandait leurs suggestions pour la préparation du programme.

Comme le montre le tableau III, sauf exceptions (les deux premières réunions et celle de 1982), des personnalités extérieures spécialistes étaient invitées à participer aux réunions de la Commission en fonction du

thème traité afin d'enrichir la réflexion et les débats. Il s'agissait de scientifiques (INRA, CNEVA, Ecoles et facultés vétérinaires de France et de Belgique, ...) de vétérinaires de terrain, de l'administration vétérinaire, de l'industrie, ou de laboratoires, de membres de GDS, etc. (cf. tableau III).

Tableau III

Liste des invités ayant participé aux réunions de la Commission scientifique

Réunions	Invités
1979 ; mars 1980	Aucun
Décembre 1980	RAYNAUD J.P. (Pfizer international, Amboise) VERGER (INRA, Nouzilly)
1981	BOULARD C. (INRA, Nouzilly)
1982	Aucun
1983	BOSC M. (INRA, Nouzilly) BOSSERAY N. (INRA, Nouzilly) DURAND M. (Roger Bellon, Tours) FENSTERBANK (INRA, Nouzilly) MARTEL J.L. (LNPB, Lyon)
1984	FONTAINE J. (IFFA ,Lyon) GIRARD M. (Institut Pasteur) GOURREAU J.M. (Laboratoire central, Alfort) LAPORTE J. (INRA, Jouy) MOUTOU F. (Laboratoire central, Alfort) RIVIERE (IFFA, Lyon)
1985	CHAPPUIS G. (Institut Mérieux, Lyon) DE RYCKE J. (INRA, Nouzilly) LAMAND M. (INRA, Theix) SAVEY M. (Ecole vétérinaire, Alfort) THOREL M.F. (Laboratoire central, Alfort)
1986	LAUDE H. (INRA, Jouy)
1987	ABENSUR (Organics) BOULARD C. (INRA, Nouzilly) BRICOUT (Hôpital Trousseau, Paris) DESMETTRE Ph. (Rhône-Mérieux, Lyon) ELOIT M. (Ecole vétérinaire, Alfort) MIALOT J.P. (Ecole vétérinaire, Alfort)
1988	AUBERT M. (Centre national d'études sur la rage, Nancy) BLANCOU J. (Centre national d'études sur la rage, Nancy) BOURHY H. (Institut Pasteur) PASTORET P.P. (Faculté de médecine vétérinaire, Liège) SUREAU P. (Institut Pasteur)
1989	COUDERT M. (CNEVA, Lyon) ELOIT M. (Ecole vétérinaire, Alfort) GUERIN B. (Laboratoire de contrôle des reproducteurs, Maisons-Alfort) PASTORET P.P. (Faculté de médecine vétérinaire, Liège) SAVEY M. (Ecole vétérinaire, Alfort)

	THIRY E. (Faculté de médecine vétérinaire, Liège) WILLEMANS (Institut national de la recherche vétérinaire, Bruxelles)
1990	CHAPPUIS G. (Rhône-Mérieux, Lyon) CORNILLE Y. (ARGDS, PACA) GUERIN B. (Laboratoire de contrôle des reproducteurs, Maisons-Alfort) HAMARD E. (FRGDSB, Bourgogne) MOQUAY V. (LDV, Tarn) PASTORET P.P. (Faculté de médecine vétérinaire, Liège)
1991	DUQUESNEL R. (URGDS, Centre) FEILLOU Cl. (LVD, Indre) KOMIJN (Services vétérinaires des Pays-Bas) LIMOUZIN C. (INRA, Nouzilly) RUSSO P. (CNEVA, Sophia Antipolis) THIBON M. (Institut Pasteur)
1992	BORIUS E. (GDS, Mayenne) CAILLAUX T. (Vétérinaire) DOBBELAAR P. (Faculté vétérinaire, Utrecht) ENNUYER M. (Vétérinaire) MONSALLIER G. (SNGTV) MIALOT J.P. (Ecole vétérinaire, Alfort) VALLET A. (Institut de l'élevage, Paris) VAN LAETHEM B. (Vétérinaire belge)
1993	ALZIEU J.P. (SNGTV) BOULARD C. (INRA, Nouzilly) CARBONNIERE J.M. (GDS, Manche) CHAUVIN A. (Ecole vétérinaire, Lyon) LOSSON B. (Faculté de médecine vétérinaire, Liège) MAGE C. (Institut de l'élevage, Paris) MORAN A. (GDS, Cantal) REYNAL Ph. (GDS, Corrèze)
1994	CHAUVIN A. (Ecole vétérinaire, Lyon) CORBION B. (CNEVA, LCHA, Paris) JOLY A. (GDS, Morbihan) LAVAL A. (Ecole vétérinaire, Alfort) MARTEL J.L. (CNEVA, LPB, Lyon) PARDON P. (INRA, Nouzilly) PETIT E. (FRGDS, Bourgogne) SCHELCHER F. (Ecole vétérinaire, Toulouse)
Février 1996	BENET J.J. (Ecole vétérinaire, Alfort) FEVRIER J. (DGAI) GOUELLO L. (DSV, Côtes-d'Armor) GRACIANETTE G. (GDS, Pyrénées-atlantiques) HAELER S. (Office vétérinaire fédéral, Suisse) MARTIN G. (GTV, Isère) TASSIN P. (Vétérinaire) THOREL M.F. (CNEVA, Alfort) VAUCEL D. (DGAI)
Décembre 1996	ANDREMONT A. (Hôpital Bichat – Claude Bernard) CHASLUS-DANCLAS E. (INRA, Nouzilly) FAROULT B. (SNGTV)

LAFONT J.P. (INRA, Nouzilly)
 LECLERQ R. (CHU Henri Mondor, Créteil)
 MARTEL J.L. (CNEVA, Lyon)
 LAURENTIE M. (ANMV)
 VERSCHVEREN C. (FEDESA)

Chaque réunion conduisait à un compte rendu, disponible pour les membres de la Commission quelques semaines à quelques mois après. Le volume de ces comptes rendus a augmenté au cours du temps et est passé de deux pages à plusieurs dizaines de pages :

1979 : 2 p.	1987 : 24 p.
1980 : 3 p.	1988 : 18 p.
1980 : 5 p.	1989 : 30 p.
1981 : 6 p.	1990 : 21 p.
1982 : 6 p.	1991 : 13 p.
1983 : 9 p.	1992 : 39 p.
1984 : 13 p.	1993 : 34 p.
1985 : 15 p.	1994 : 64 p.
1986 : 13 p.	1996 : 34 p.
	1996 : Non disponible

Sauf exceptions, les réunions de la Commission scientifique ont toujours eu la même structure : elles commençaient par une première partie, se déroulant après le dîner et consacrée en général à faire le point de l'évolution des thèmes traités au cours des années précédentes ou de questions d'actualité. La deuxième partie correspondait au(x) thème(s) de l'année et se déroulait le jour suivant. Les exceptions ont été les trois premières réunions, qui n'ont duré qu'un seul jour, celle de 1983 (avortements des bovins), qui s'est étalée sur un jour et demi et celle de 1984 (fièvre aphteuse) qui, en plus du premier soir, a utilisé les deux jours suivants.

La participation de membres de la FNGDSB (président, vice-présidents, secrétaire général, directeur, membres de l'équipe technique) aux réunions permettait à la fois, aux scientifiques d'être précisément informés des questions pratiques intéressant les GDS, à la Commission de bénéficier de la connaissance des réalités de terrain et aux responsables de la FNGDSB de suivre les débats et d'être directement informés des conclusions et recommandations résultant de ces réunions. Ces conclusions étaient ultérieurement portées à la connaissance du Conseil d'administration

de la FNGDSB et, pour certaines d'entre elles, publiées dans GDS infos, la revue de la FNGDSB.

3. FONCTIONNEMENT ET BILANS DES PREMIERES ANNEES

Une première réunion, à la Maison de l'élevage à Paris, a permis à chacun des membres sollicités de faire connaissance avec les GDS et de découvrir ce qu'on attendait d'eux : la Commission devrait être un organe de réflexion scientifique et technique destiné à aider les éleveurs, partie prenante dominante des prophylaxies, et à définir les grandes lignes de ce qui est possible, souhaitable ou prématuré – et ceci dans un contexte évitant les remous de nature politique ou administrative.

Les modalités de fonctionnement ont été précisées et la « constitution » commentée : en principe, une réunion par an, dans un lieu relativement isolé de manière à faciliter les échanges entre les scientifiques et les éleveurs ou leurs représentants et ceci dans un contexte détendu, du petit déjeuner à l'apéritif du soir.

Un premier bilan après quatre ans de fonctionnement a été fait le 8 décembre 1982.

Un second bilan, après sept ans, a été fait le 9 décembre 1986, et une partie de la Commission a été renouvelée (cf. tableau II) (messieurs M. Plommet et A.L. Parodi se sont retirés de la Commission).

Des comptes rendus détaillés des travaux ont été largement utilisés par la Fédération nationale qui en a diffusé un certain nombre auprès des GDS départementaux.

Souvent, les conclusions des travaux ont été claires et ont donné lieu à des suites. Ce fut le cas pour la fièvre aphteuse, la paratuberculose, les avortements non brucelliques, par exemple.

Dans d'autres cas, l'absence de connaissances suffisantes ou une meilleure appréciation du problème a conduit à des conclusions ou recommandations plus réservées ou de prudence.

Néanmoins, globalement, et ces propos sont largement confirmés par la FNGDSB et les autres membres de la Commission, le bilan de ces sept années d'activité de la Commission scientifique a été très positif.

Une remarque mérite d'être faite à ce stade : l'acceptation presque générale des personnes sollicitées, que ce soient des chercheurs (jeunes et moins jeunes), des enseignants ou des industriels, de participer activement (avec des motivations certes différentes mais toujours de bon aloi) à l'une ou l'autre de ces réunions. Beaucoup, surtout les plus jeunes, ont exprimé la satisfaction d'être reconnus et d'être directement utiles à la profession agricole, en dehors des filières classiques, publications, congrès, commissions administratives.

4. LES THEMES TRAITES

Le tableau I montre la diversité des thèmes traités au cours de ces 18 années. Il révèle aussi une tendance à un passage de l'état plurithématique initial à un état monothématique ultérieur (à partir de 1983). En ce qui concerne la diversité, ont été traités :

- Des maladies bactériennes : fièvre Q, mammites, paratuberculose, salmonellose bovine, tuberculose ;
- Des maladies virales : fièvre aphteuse, leucose bovine enzootique, pestivirus, rage, rhino-trachéite infectieuse bovine, syndrome dysgénésique et respiratoire porcin ;
- Des maladies parasitaires : fasciolose hépatique, hypodermose bovine ;
- Des syndromes : avortements des bovins, infécondité ;
- Des thèmes transversaux : antibiorésistance, biotechnologies, dépistage rapide, enquête écopathologique, politique sanitaire de l'avenir, suivi sanitaire en élevage laitier.

D'autres maladies n'ont pas été l'objet de séances spéciales mais ont été évoquées à l'occasion : par exemple, la brucellose, la BSE, la maladie d'Aujeszky.

Comme déjà dit, chaque thème traité était l'objet d'un suivi au cours des années ultérieures afin d'envisager le devenir des suggestions faites par la Commission scientifique.

Sur plusieurs thèmes, de telles suggestions ont plus ou moins rapidement été suivies

d'effet au plan national. On peut illustrer cela avec quelques exemples : la fièvre aphteuse, le dépistage rapide, la rage et la tuberculose.

➤ Pour la fièvre aphteuse, l'une des idées recommandées par la Commission scientifique à l'issue de la réunion de 1984 était la création d'une caisse de péréquation, grâce à l'argent économisé lors de l'arrêt de la vaccination obligatoire des bovins, destinée à prendre en charge les pertes résultant d'une éventuelle réapparition de la maladie.

Après un travail complexe d'élaboration par la FNGDSB, cette caisse a été mise en place et a été utilisée à la suite des deux foyers de 2001.

➤ Pour les tests de dépistage (réunion de 1987), la Commission scientifique avait recommandé l'instauration du contrôle des coffrets afin d'apporter une garantie quant à leur performances. Après plusieurs courriers du président de la FNGDSB au directeur général de la DGAI, puis la mise en place d'un groupe de travail du CNEVA, l'association CERTIBIO était créée en 1991 et a travaillé pendant quelques années sur ce thème avant de disparaître, sans aboutir concrètement à la création d'un contrôle effectif des coffrets. Toutefois, le travail réalisé n'a pas été inutile puisqu'il a été repris par la Commission U47 de l'AFNOR, chargée de la normalisation des analyses en santé animale et a conduit à la publication de plusieurs normes utilisées en France pour le contrôle officiel de coffrets de dépistage (Normes AFNOR U47-300 ; U47-301 ; U47-302 ; U47-305 ; U47-306).

➤ Pour la rage (réunion de 1988), la Commission scientifique avait recommandé de privilégier la vaccination orale du renard et que la Commission interministérielle de lutte contre la rage propose un projet en ce sens. Cette dernière s'est réunie en février 1989 et a chargé le Centre de référence de Nancy de préparer un projet à soumettre au premier ministre en vue d'obtenir les crédits nécessaires à une amplification des campagnes de vaccination orale du renard. C'est ce qui a été fait et accepté, avec les excellents résultats constatés au cours des années ultérieures, à savoir l'éradication en France de la rage d'origine vulpine, fin 1998.

➤ Pour la tuberculose (réunion de 1995 reportée en février 1996), certaines des suggestions ont été, depuis, introduites dans la

réglementation sanitaire française, en particulier :

... « *Toute suspicion de tuberculose bovine (à la ferme, à l'abattoir...) devrait conduire à des examens complémentaires standardisés permettant de confirmer ou d'infirmer la suspicion.*

L'abattage total des animaux dans les foyers confirmés devrait être privilégié »...

Ces quelques exemples illustrent bien le rôle de structure de réflexion et de proposition joué par la Commission scientifique de la FNGDSB pendant toutes ces années, en l'absence d'une structure semblable au sein de l'administration vétérinaire française.

Par ailleurs, d'autres thèmes comme la salmonellose bovine, la fièvre Q, la paratuberculose ou l'antibiorésistance sont toujours d'actualité en 2004, ce qui montre l'intérêt d'une réflexion prospective.

Au fil des années, compte tenue à la fois de la qualité des débats et du renom des scientifiques membres ou invités, la Commission scientifique s'est imposée, tant au sein de la FNGDSB et des GDS qu'auprès du ministère de l'agriculture, non seulement comme un lieu d'éclairage scientifique mais comme une véritable force de proposition en terme d'organisation de la lutte contre les maladies animales, dont les analyses

scientifiques et les propositions opérationnelles ne pouvaient pas être ignorés.

Ainsi, les éleveurs responsables de la FNGDSB (membres du Bureau) qui assistaient aux débats de la Commission scientifique faisaient leurs, les conclusions et propositions de la Commission scientifique et, sur les thèmes traités, leur position officielle était, sinon élaborée, du moins très largement influencée par les réunions annuelles de la Commission scientifique.

En effet, au plan du fonctionnement, comme cela a déjà été dit, la Commission scientifique était relativement indépendante, y compris de la FNGDSB qui certes, proposait les thèmes traités, participait au choix des invités et assistait à l'ensemble des délibérations mais qui n'influait pas ou peu les propositions élaborées à l'issue des débats scientifiques. Ces propositions devenaient pratiquement de fait les positions adoptées par les instances de la FNGDSB.

La Commission scientifique jouait donc un rôle essentiel dans la définition d'une partie de la politique sanitaire de la FNGDSB.

Mais, en 1996, les membres de la Commission scientifique étaient-ils satisfaits du fonctionnement de leur Commission ?

Et la FNGDSB, en principe bénéficiaire prioritaire de la Commission, en était-elle satisfaite ?

IV – MORT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

Le 10 juillet 1996, avait lieu la réunion annuelle de préparation de la Commission scientifique de décembre 1996, entre le président de la Commission et l'équipe administrative de la FNGDSB. Au cours de cette réunion, le président de la Commission a évoqué l'intérêt « *d'avoir une réflexion sur les missions et le fonctionnement de la Commission scientifique de la FNGDSB, parvenue à sa majorité (la dernière réunion étant la 18^{ème})* », suggestion à laquelle adhérerait totalement le directeur de la FNGDSB, M.H. Cassagne.

Par courrier du 11 juillet, le président de la Commission scientifique invitait les membres à lui « *faire part de toute réflexion sur les missions et le fonctionnement de la Commission* ».

En réponse à ce courrier, plusieurs suggestions ont été faites par des membres :

- ... « *La Commission pourrait jouer un rôle important dans l'évaluation des actions récentes passées ou celles en cours en portant une attention plus particulière sur certains problèmes rencontrés* »...
- ... « *Les membres de la commission scientifique n'ont finalement que peu d'informations et ne sont que peu associés au devenir des conclusions dégagées... Si la FNGDSB souhaite que les membres permanents de la Commission scientifique jouent pleinement leur rôle de conseiller scientifique, il serait souhaitable qu'ils soient mieux et plus régulièrement informés, voire associés, aux suites*

données aux journées de la Commission »...

Par ailleurs, plusieurs membres proposaient qu'une partie de la réunion suivante de la Commission soit consacrée à une réflexion sur cette question.

Le 19 novembre, le président de la Commission, le directeur et la vétérinaire de la FNGDSB faisaient le point sur les réponses des membres de la Commission et quelques jours plus tard, le président envoyait un courrier aux membres présentant les hypothèses et les positions respectives. En résumé, le directeur de la FNGDSB était opposé à ce que la Commission scientifique débattre de ses missions au cours de la réunion de décembre 1996 et il annonçait une note de synthèse définissant la position de la FNGDSB, disponible au 2 décembre.

Cette note a été remise au président de la Commission scientifique par le directeur de la FNGDSB le 3 décembre 1996, après la séance de la Commission. Elle a été transmise dès le 5 décembre par le président de la Commission à ses membres ainsi qu'à son premier président. Cette note rappelait la situation actuelle et les perspectives puis définissait les besoins de la FNGDSB.

Elle faisait apparaître une divergence de conception entre les vues exprimées par plusieurs membres de la Commission (dont son président) et le directeur de la FNGDSB :

« Eriger la Commission scientifique en comité de suivi chargé d'apprécier les modalités de mise en œuvre éventuelle des conclusions scientifiques de la Commission reviendrait à étendre ses compétences vis-à-vis de la Fédération nationale. Ce rôle de juge des actions techniques de la Fédération nationale, d'une part, nécessiterait une modification des statuts, d'autre part, reconnaîtrait un rôle politique à la Commission scientifique et pourrait, le cas échéant, obérer l'indépendance politique de la Fédération nationale, comme on a pu le voir pour d'autres structures. Dans ces conditions, une telle demande, qui est celle aujourd'hui de membres de la Commission scientifique, n'apparaît pas recevable. »

La note concluait :

« Cette rénovation de la Commission scientifique passe par plusieurs étapes.

La première, à l'initiative de son Président, a consisté à recueillir l'opinion de ses membres actuels ; une rencontre entre le

Président, le vétérinaire animateur de la Commission scientifique et le Directeur de la FNGDSB a permis de clarifier les différentes hypothèses et pistes de travail qui s'ouvrent, en fonction des réflexions et propositions des uns et des autres émises à titre personnel.

La seconde étape, qui s'ouvre désormais, consiste à soumettre la question aux instances de la Fédération nationale, afin qu'une orientation générale soit fixée sur les principes et l'opportunité de cette rénovation.

Enfin, il conviendra de traduire cette orientation en concertation avec le Président de la Commission scientifique actuelle, afin que ses nouvelles modalités de fonctionnement soient opérationnelles courant 1997. »

Ces échanges de courrier illustrent clairement la divergence de perception du rôle que devait tenir la Commission scientifique.

D'un côté, les scientifiques, conscients du rôle important joué dans le passé en termes de force de propositions concrètes, souhaitaient légitimement être tenus au courant du devenir de leur propositions, et prolonger leur rôle de conseillers jusqu'à la mise en œuvre et au suivi des actions sur le terrain.

D'un autre côté, les instances de la FNGDSB se sentant menacées dans leur pouvoir de décision et d'action souhaitaient limiter la possibilité d'ingérence de la Commission scientifique en la cantonnant dans un strict rôle d'expertise ponctuelle et rappelaient que la FNGDSB devait rester seul maître du fonctionnement de sa Commission scientifique.

Quelques mois plus tard, le 8 septembre 1997, le président de la Commission scientifique envoyait un dernier courrier aux membres de la Commission :

« La FNGDSB a probablement en cours une réflexion sur le devenir de cette Commission : missions, composition, modalités de fonctionnement.

En ce qui me concerne, j'ai eu beaucoup de plaisir et de satisfaction à participer aux travaux de cette Commission, depuis 1983 sous la présidence de Michel Plommet, puis à animer les 10 réunions annuelles de 1987 à 1996. Je remercie chacun des membres pour le travail qu'il y a fourni, parfois depuis de nombreuses années.

Une page est tournée.

Il appartiendra aux instances dirigeantes de la FNGDSB, lorsqu'elles le jugeront opportun, de faire connaître le fruit de leur réflexion et les décisions corollaires relatives à la nouvelle Commission scientifique de la FNGDSB. »

Copie en était envoyée au président de la FNGDSB en indiquant :

« J'espère que la réflexion sur ce sujet au sein de la FNGDSB a été fructueuse et qu'elle permettra à une future Commission de mieux répondre aux attentes de la FNGDSB. »

Il n'y a pas eu de nouvelle Commission scientifique de la FNGDSB.

Il faut noter que les besoins de la FNGDSB dans ce domaine ont pu évoluer au cours du temps, à la fois car la nature des maladies à combattre a changé (en passant de maladies monofactorielles à des maladies d'élevage) et que la structure de direction de la FNGDSB

s'est beaucoup développée, passant d'un ingénieur directeur à une équipe de plusieurs personnes (ingénieur, vétérinaires, informaticien ...).

Toutefois, l'histoire de la disparition de la Commission scientifique de la FNGDSB illustre bien l'étroitesse de la frontière entre expertise scientifique et décisions sanitaires : débat très actuel !

D'un côté, les scientifiques ne veulent pas être strictement cantonnés au rôle de fournisseurs d'information scientifique ; ils souhaitent accompagner leur expertise jusqu'aux décisions sanitaires.

De l'autre côté, les décideurs, qu'ils soient professionnels ou l'administration, veulent rester maître de leurs décisions dans lesquelles, si la part scientifique est importante, ils revendiquent légitimement le droit de faire valoir d'autres arguments (économique, sociologiques...).

V - CONCLUSION

La Commission scientifique de la FNGDSB a incontestablement joué un rôle important dans l'élaboration de propositions sanitaires concrètes pendant plus de quinze ans. Sa force et son originalité provenaient sans nul doute de son fonctionnement en tant qu'instance d'expertise scientifique collégiale auprès d'un décideur de santé.

Cette expertise scientifique collégiale s'est imposée depuis quelques années comme fondement actuellement indispensable à toute

décision sanitaire. Aujourd'hui, les comités d'experts sont officialisés et gérés par les agences sanitaires, mais le législateur a tenté de prévenir les éventuelles difficultés entre décideurs et scientifiques en limitant réglementairement le rôle de ces comités à l'évaluation du risque et en réservant la gestion du risque aux décideurs.

La frontière théorique a été bien posée, la réalité demeure plus complexe !



Remerciements

Les auteurs remercient messieurs Jolivet, Havage et Savey pour leur lecture du manuscrit et leurs commentaires.

ANNEXE 1

Objet et fonctionnement de la Commission scientifique de la FNGDSB

1. A l'initiative du Conseil d'Administration de la FNGDS, il est créé une Commission scientifique ayant pour missions :
 - 1.1. L'étude des problèmes pathologiques affectant l'élevage, plus particulièrement les maladies susceptibles d'être, ou faisant l'objet de prophylaxies collectives.
 - 1.2. L'évaluation des moyens scientifiques et techniques nécessaires pour construire et mener à bien une prophylaxie collective.
 - 1.3. La proposition et l'analyse d'une politique de vulgarisation et développement par objectif.
2. La Commission donne son avis, après étude, à la FNGDS, sur ce qu'il faut penser du problème étudié.
 - A la demande de la FNGDS, la Commission peut préparer des dossiers scientifiques servant de document de base à la préparation d'une prophylaxie collective, ou indiquant les lignes de recherches qu'il faudrait développer pour améliorer ou créer les moyens d'une prophylaxie. Ces documents sont destinés aux organismes concernés, Services vétérinaires, Instituts de recherches.
 - La Commission peut suggérer à la FNGDS des recherches appliquées à intérêt immédiat pouvant faire l'objet de contrats de recherches.
 - La Commission n'a pas pour mission de représenter la FNGDS auprès des organismes politiques ou administratifs. Elle a seulement à cet égard un rôle de conseil.
3. La Commission comprend 6 membres, choisis à titre personnel pour leur compétence scientifique et l'intérêt qu'ils portent à la pathologie de l'élevage. Les membres sont choisis par cooptation, après accord de la FNGDS. Ils sont nommés pour quatre ans renouvelables. Le Président, nommé par la Commission, organise les réunions et études, prépare les dossiers, en particulier ceux de nature scientifique destinés aux organismes de recherches. La Commission peut s'adjoindre des membres non permanents pour l'étude d'un dossier particulier.
4. La Commission se réunit une ou deux fois par an, pour un ou deux jours.
 - Elle prend connaissance des résultats des opérations de prophylaxie et de vulgarisation en cours, et répond aux questions posées par la FNGDS. Elle étudie les dossiers préparés depuis la réunion précédente et propose éventuellement de nouveaux dossiers.
 - La Commission peut se réunir en cas de nécessité à la demande de la FNGDS ou de ses membres pour étudier et donner son avis sur un problème urgent.
 - La Commission peut demander à la FNGDS d'envoyer l'un de ses membres en mission d'étude, par exemple pour rencontrer sur place les responsables d'une prophylaxie collective et en observer le fonctionnement.
5. Les frais de mission, déplacement et séjour résultant des activités de la Commission sont à la charge de la FNGDS.
6. La Commission, composée de Mrs se réunira pour la première fois le 25 septembre 1979.